



2 mai 2024

Sondage sur le rattachement du village de Chemin-Dessus à la Commune de Val de Bagnes

Le mois passé, les citoyens de Chemin-Dessus ont été invités à montrer leur préférence quant à leur appartenance communale. La démarche faisait écho à une thématique soulevée durant les discussions liées au contrat de fusion des communes de Vollèges et Bagnes. Avec un taux de participation de 72%, une large majorité villageoise a prôné le statu quo, donnant un signal clair aux autorités.

« Lorsque j'étais président de Vollèges, avec mes collègues du Conseil, je m'étais engagé auprès des citoyens de Chemin-Dessus, à clarifier la situation du village après la fusion de commune. La particularité de Chemin-Dessus, administrativement tourné vers la vallée mais géographiquement orienté du côté de Martigny, méritait d'être traitée », se rappelle Christophe Maret, actuel président de la commune de Val de Bagnes.

Ainsi, durant le mois d'avril, les citoyens de Chemin-Dessus ont eu l'occasion de se prononcer dans un sondage informatif qui leur était destiné. La question posée se voulait simple : « **Souhaitez-vous que le village de Chemin-Dessus reste rattaché à la commune de Val de Bagnes ?** »

A cette question, 118 villageois ont majoritairement répondu par l'affirmative :

Nombre de bulletins envoyés	Bulletins entrés	Bulletins n'entrant pas en ligne de comptes		Souhaitez-vous que le village de Chemin-Dessus reste rattaché à la commune Val de Bagnes ?	
		Blancs	Nuls	Oui	Non
163	118	3	0	93 (81%)	22 (19%)

Le Conseil municipal a pris connaissance de ces données la semaine passée et en a informé les citoyens du village en primeur. « *Ce résultat nous conforte dans notre action pour maintenir une cohésion et un vivre-ensemble dans les 25 villages qui composent notre commune. Cette position nette clôt une thématique qui avait été mise sur la table durant les discussions sur la fusion des communes de Vollèges et Bagnes, conformément à l'article 29 du contrat de fusion* » précise le Président.

Le Conseil remercie l'ensemble des participants à ce sondage informatif. Il a également avisé les communes voisines des résultats obtenus et continuera de promouvoir des collaborations intercommunales saines et efficaces pour le bien-être et les intérêts de la population.

Commune de Val de Bagnes

Christophe Maret
Président de Commune
079 628 24 21

Antoine Schaller
Secrétaire général adjoint
079 451 18 78